



LE
SOMMET
MARS 2024



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges
saintferreollesneiges.qc.ca



P. 20
Nouvelle application!



P. 12
Passion du sport

HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Lundi-mercredi-jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253

Télécopieur : 418 826-0489

info@sflneiges.com

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Luc de la Durantaye (directeur général et greffier-trésorier adjoint)

luc.deladurantaye@sflneiges.com

Benoît Cloutier (Directeur général adjoint et directeur de la gestion des actifs et du développement durable)

benoit.cloutier@sflneiges.com

Lynn Parker (greffière trésorière)

lynn.parker@sflneiges.com

Louison Fournier (adjointe exécutive à la direction générale)

louison.fournier@sflneiges.com

Alyson Tremblay-Racine (coordonnatrice des communications)

alyson.tremblayracine@sflneiges.com

Camille Medda (directrice de la gestion de la vie communautaire)

camille.medda@sflneiges.com

Gabrielle Leclerc (coordonnatrice des loisirs)

gabrielle.leclerc@sflneiges.com

Audrey Racine (adjointe administrative en comptabilité)

audrey.racine@sflneiges.com

Ève-Marie Bouchard (inspectrice en bâtiments)

evemarie.bouchard@sflneiges.com

Manon Houlé (adjointe administrative)

manon.houle@sflneiges.com

Gabrielle Morin (adjointe administrative)

gabrielle.morin@sflneiges.com

Manon Larouche (adjointe administrative)

manon.larouche@sflneiges.com

Marie-Noël Duclos (actuellement en congé de maternité)

ÉQUIPE DE LA VOIRIE

Nicolas Martineau (coordonnateur de la gestion des actifs et directeur adjoint service incendie)

nicolas.martineau@sflneiges.com

Carl Caron (journalier spécialisé)

Charles Morin-Bélanger (journalier spécialisé)

Daniel Paré (journalier spécialisé)

Florian Sylvain (journalier spécialisé)

Kevin Morency (journalier spécialisé)

Richard Caron (journalier spécialisé)

Sébastien Lachance (journalier spécialisé)

Stéphane Dupont (journalier)

Steve Kirouac (journalier spécialisé)

CONSEIL MUNICIPAL

(33, rue de l'Église)

Horaire des séances ordinaires :

11 mars à 19 h 30

8 avril à 19 h 30

13 mai à 19 h 30

10 juin à 19 h 30

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaire des séances régulières :

26 mars, 18 h 30

(dépôt des documents avant : 1er mars)

30 avril, 18 h 30

(dépôt des documents avant : 19 avril)

28 mai 18 h 30

(dépôt des documents avant : 17 mai)

BIBLIOTHÈQUE

(33, rue de l'église)

Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi : de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

Conception et mise en page

Isabelle Gagné

Impression (2200 exemplaires)

Responsable du journal

Alyson Tremblay Racine

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Mention de sources: Freepik, Canva,
Rawpixel, Jean-Pierre Couture et
Nicolas Boisvert

TRAVAUX PUBLICS

NUMÉRO D'URGENCE: 418-826-3350

En dehors des heures normales de bureau, pour toute urgence relative aux travaux publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout ou un arbre tombé, vous pouvez composer ce numéro.



ÉCOCENTRE

(3432, Avenue Royale)

L'écocentre est fermé depuis le 25 novembre. Il rouvrira début mai

ESPACE TROC'DON

(3432, Avenue Royale)

Heures d'ouverture :

Dimanche : 13 h à 16 h

MAISON DES JEUNES LA ZONE

(16, rue des Lupins)

Lundi : de 18 h à 21 h

Mercredi : de 17 h à 21 h

COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest: les lundis

Secteur est: les mercredis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux:

4 et 18 mars

1er, 15 et 29 avril

13 et 27 mai

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

29 avril : à l'ouest du rang St-Julien
incluant rang St-Julien

6 mai : à l'est du rang St-Julien

NUMÉROS UTILES

Aide chez-soi Orléans:
418-664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré:
418-827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré: 418-827-8780

Bibliothèque: 418-826-3540

Bureau de la protection de la faune: 1- 877-346-6763

Bureau de poste: 418-827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré: 418-827-3768

Cercle de Fermières:
418-928-2430

CLSC (Beaupré): 418-827-5241

Club de l'Âge d'Or: 418-826-2253

Carrefour Jeunesse -emploi -Côte de Beaupré
418-827-8211

Développement Côte-de-Beaupré: 418-827-5256

École Caps-des-Neiges 1:
418-821-8055

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré:
418-827-3726

Maison des Jeunes La Zone:
418-826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré:
418-824-3444

Office municipal d'habitation:
418-702-1318

Fabrique: 418-826-2554

Station Mont-Sainte-Anne:
418- 827-4561

Le Service d'accueil nouveaux arrivants SANA Côte-de-Beaupré:
418-827-8211

Ressources familiales Côte-de-Beaupré: 418-827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré:
info@ecolemusiquebeaupre.com

Bonjour à tous,

Il me semble que je viens tout juste de vous partager mes meilleurs vœux pour 2024 que déjà, je me retrouve à vous informer sur la gouvernance de notre municipalité. Pour ceux et celles qui suivent l'actualité municipale, vous aurez constaté que nous avons plusieurs projets en route tels que la sécurité routière, la réfection de nos infrastructures, la revitalisation du village et différents projets visant à améliorer la qualité de vie de notre population. Le conseil et moi sommes également en discussion avec des villes voisines dans des dossiers tels que l'optimisation des ressources disponibles et d'autres qui seront générateurs de services supplémentaires pour le bénéfice de notre communauté. Au moment de rédiger ces lignes, sachez que les échanges se poursuivent pour trouver une entente avec la ville de Beaupré pour un accès au centre aquatique. Pour plus d'information sur ce dossier complexe, je vous invite à vous référer au journal **Le Sommet de juin 2021**, disponible sur notre site web.

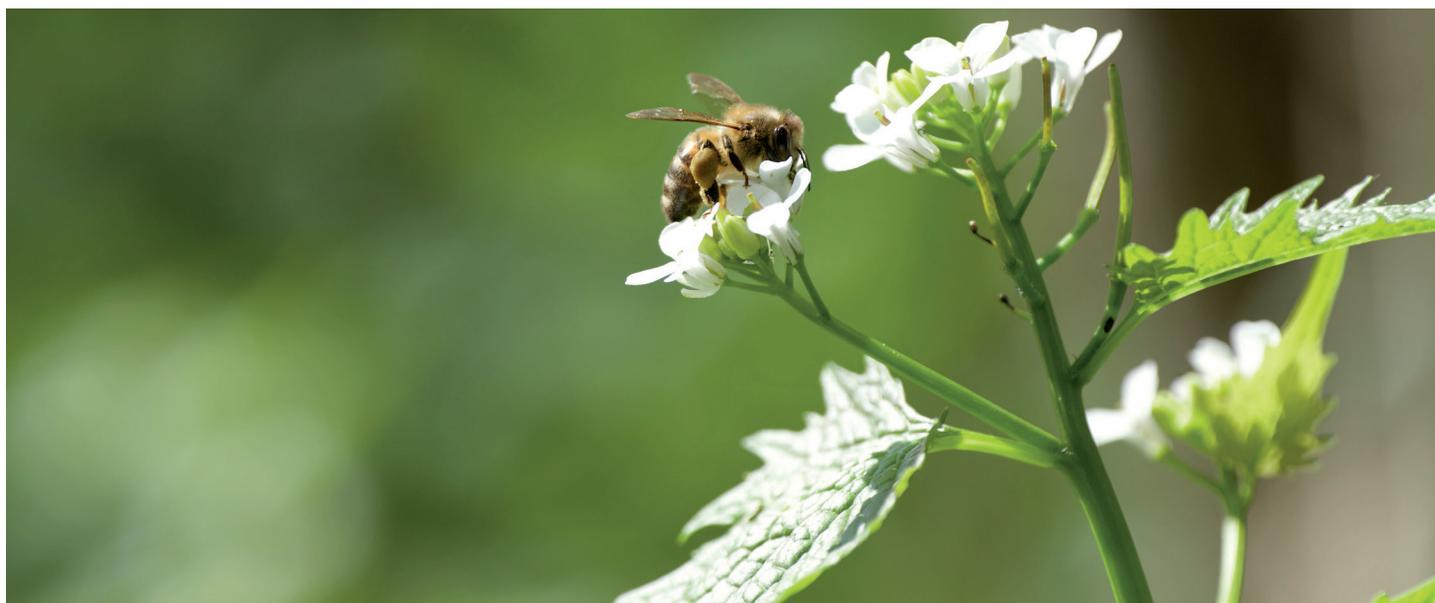
Pour un grand nombre de personnes, notre municipalité continue d'être un lieu privilégié pour venir s'établir. Soyez assurés que le développement se fait en tout respect de notre caractère récréotouristique et de proximité avec la nature et que nous demeurerons les gardiens de ces éléments fondamentaux pour Saint-Ferréol et ses résidents.

En terminant, je vous invite à rester attentifs, car un portail citoyen a été développé et plusieurs opérations pourront être effectuées sous peu via cette plateforme ; comme quoi, on n'arrête pas le progrès !

Au plaisir de vous croiser au coin d'une rue ou lors de l'une des nombreuses activités planifiées pour bonifier votre quotidien !

Mélanie Royer-Couture

Mairesse



RUBRIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour à tous,

Le retour au boulot à la suite du congé des fêtes semble déjà loin dans le rétroviseur. Toute l'équipe administrative est à pied d'œuvre pour relever les défis de 2024.

Après l'adoption d'un budget responsable, nous avons maintenant le mandat de le mettre à exécution par une planification rigoureuse, assurant un déploiement cohérent et stratégique de nos actions.

Supporté par une approche administrative de plus en plus robuste et structurante, l'ambitieux projet de prendre en charge l'ensemble de la gestion des actifs sur une période de 10 ans, dans une optique de pérennité, crée un environnement propice à l'éclosion des meilleures pratiques.

Ainsi, vous verrez apparaître de nouveaux joueurs et joueuses dans l'équipe. Cet apport de capacités facilitera la prise en charge du panier de services que nous vous offrons. Par ailleurs, depuis plusieurs mois et pour l'année en cours, nous avons confié à l'équipe de gestion le mandat de revoir nos différents processus afin de cibler toute occasion d'optimisation.

Enfin, je vous invite à venir nous rencontrer à l'hôtel de ville, pour tout sujet qui vous interpelle et pour lequel, je suis persuadé, l'un ou l'autre de mes collègues saura vous répondre, l'objectif étant d'offrir un service client de première qualité !

Au plaisir de vous croiser !

Luc de la Durantaye

Directeur général



BUDGET 2024

Le 18 décembre dernier, le budget 2024 de la municipalité a été présenté et approuvé lors d'une séance extraordinaire. Un budget responsable et innovant a été proposé pour l'année à venir et nous sommes confiants qu'il apportera une véritable différence dans le déploiement des divers projets et l'atteinte des objectifs. Les détails de ce budget vous sont présentés dans les pages suivantes.

TRAILBUILDERS MSA ET CORPORATION DES SENTIERS FAT BIKES MONT-SAINTE-ANNE

Pour soutenir le projet pilote d'entretien et de balisage des sentiers sur notre territoire pour l'année 2023-2024, la Municipalité accorde une somme de 1 500 \$ aux organismes impliqués.

DU MOUVEMENT DANS NOTRE ÉQUIPE !

Récemment, notre équipe administrative a été sujette à plusieurs changements. En prévision du départ à la retraite d'un collègue, monsieur Benoît Cloutier assume désormais la fonction de directeur adjoint, tandis que madame Lynn Parker accède au poste de greffière-trésorière.

Par ailleurs, nous avons le privilège de bénéficier du soutien précieux de madame Isabelle Gagné, qui épaulera notre service des Communications au cours de la prochaine année, pendant un congé de maternité.

En outre, madame Gabrielle Leclerc assume désormais le rôle de coordonnatrice aux loisirs, contribuant ainsi à fournir le soutien nécessaire à notre équipe. De manière temporaire, monsieur Dany Lachance s'est également joint à l'équipe de la voirie pour prêter main-forte pendant la saison hivernale.

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur une équipe aussi dévouée pour concrétiser les projets futurs de notre municipalité.

DÉPARTS DANS L'ÉQUIPE

Nous tournons également une page importante avec les départs significatifs de Julia Ollivier et Martin Leith au sein de notre équipe municipale. Julia, qui a récemment rejoint nos rangs, s'apprête à embrasser de nouveaux défis professionnels.

Simultanément, nous rendons hommage à Martin Leith qui, après plus de 12 années dévouées à notre organisation, prend une retraite bien méritée. Martin a été un pilier, contribuant de manière essentielle à l'évolution positive de Saint-Ferréol-les-Neiges. Nous lui souhaitons une retraite épanouissante, agrémentée de temps libre pour cultiver sa passion artistique et ses sports favoris. Nous leur exprimons notre sincère reconnaissance et les encourageons dans leurs nouvelles aventures.

REVITALISATION DE L'ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

Comme vous l'avez sans doute remarqué, Hydro-Québec a dû procéder à la coupe de plusieurs arbres à l'entrée ouest de la municipalité pour implanter ses nouvelles installations. Bien que nous soutenions pleinement ce projet, car il contribuera à répondre à nos besoins en électricité et à garantir une grande fiabilité, nous souhaitons réaménager ce terrain de manière accueillante et champêtre. C'est pourquoi, le Conseil municipal a sollicité un soutien financier de la part d'Hydro-Québec pour mener à bien cette initiative. Nous vous tiendrons informés des développements.

AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE

A la suite des premières réunions du Bureau d'audience publique en environnement qui ont eu lieu en février, la deuxième partie des consultations publiques sur le projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré a débuté le 5 mars. Nous sommes impatients de connaître les conclusions de ce dossier et nous

vous tiendrons informés dans nos prochaines publications.

SERVICE INCENDIE

Dernièrement, notre équipe a accueilli de nouveaux pompiers, à savoir monsieur Gaston Côté, madame Vicky Couillard ainsi que monsieur Olivier Blanchette. De plus, messieurs Thomas Bélanger et Jean-François Otis ont récemment été nommés officiers au sein de notre service incendie.

Par ailleurs, une entente de service complémentaire a été conclue avec la ville de Beupré. Cette entente permettra de bénéficier d'un service de direction des opérations et de la fourniture de pompiers en cas d'intervention qui le nécessiterait.

PISCINE INTERMUNICIPALE

Nous tenons à vous informer des développements concernant l'accès à une piscine pour nos résidents. La priorité du Conseil municipal et de la direction demeure la concrétisation de ce projet tant attendu. Actuellement en discussions régulières avec les municipalités avoisinantes, nous cherchons activement un consensus viable. Bien que la piscine de Beupré reste notre choix privilégié, nous examinons également d'autres options pour réaliser cet objectif crucial à des coûts raisonnables.

Nous comprenons l'importance de partager régulièrement des informations et c'est pourquoi nous nous engageons à vous informer dès que des progrès significatifs seront réalisés dans ces discussions. Votre compréhension et votre patience dans ce processus sont essentielles et nous sommes déterminés à travailler ardemment pour répondre à vos besoins en matière d'accessibilité à une piscine.



Nouveau, l'application Voilà!

Une toute nouvelle plate-forme intelligente pour votre municipalité.
L'information centralisée dans votre dossier citoyen
vous permettra d'être à jour sur les toutes dernières nouvelles de votre municipalité
et bien plus encore :

LOISIRS • des services en ligne

- Consulter toutes les activités de loisirs de votre municipalité
- Inscrire tous les membres de votre famille à toutes vos activités
- Réserver vos salles
- Payer vos activités

DEMANDES EN LIGNE

- Requête, plainte ou signalement de problèmes sur le territoire
- Demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation

TAXES • des services en ligne

- Consulter votre compte de taxes
- Payer votre compte de taxes



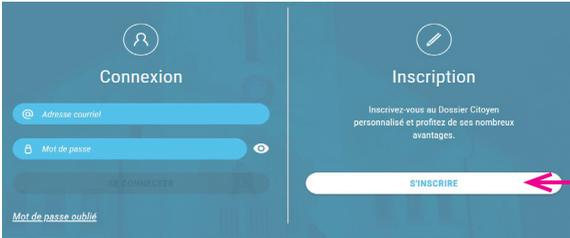
VOICI COMMENT VOUS INSCRIRE
en quelques étapes faciles:

ÉTAPE 1 • ACCÉDER À LA PAGE D'INSCRIPTION DU PORTAIL VOILÀ! DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

<https://saintferreollesneiges.appvoila.com/fr/>

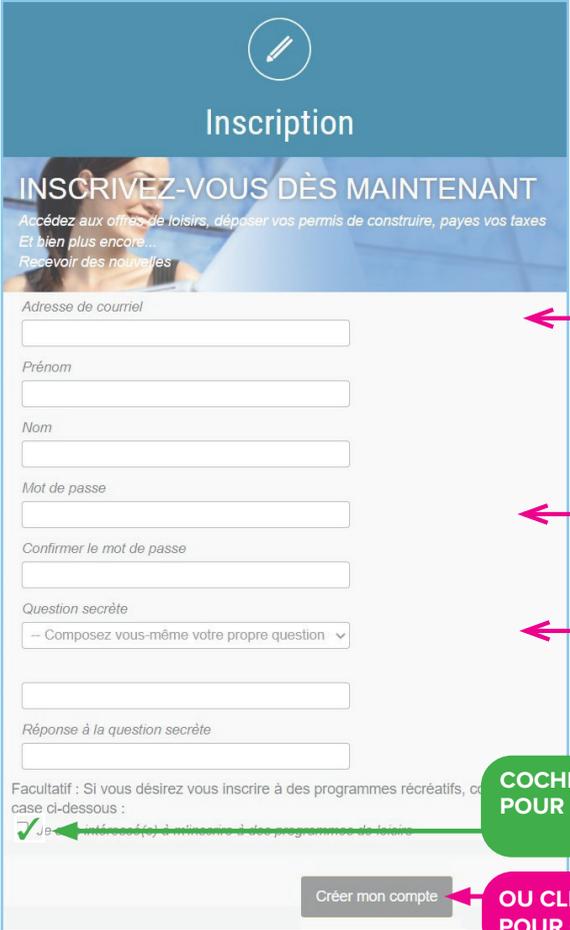


ÉTAPE 2 • S'INSCRIRE :



The screenshot shows the registration interface with two tabs: 'Connexion' and 'Inscription'. The 'Inscription' tab is active, displaying the text: 'Inscrivez-vous au Dossier Citoyen personnalisé et profitez de ses nombreux avantages.' Below this text is a white button labeled 'S'INSCRIRE'. A pink callout bubble with the text 'S'inscrire' has an arrow pointing to this button.

ÉTAPE 3 • REMPLIR LE FORMULAIRE :



The screenshot shows the registration form with the following fields and callouts:

- Adresse de courriel:** A text input field with a pink callout bubble labeled 'Vos coordonnées' pointing to it.
- Prénom:** A text input field.
- Nom:** A text input field.
- Mot de passe:** A text input field with a pink callout bubble labeled 'Créer votre mot de passe' pointing to it.
- Confirmer le mot de passe:** A text input field.
- Question secrète:** A dropdown menu with the text '— Composez vous-même votre propre question' and a pink callout bubble labeled 'Question secrète' pointing to it.
- Réponse à la question secrète:** A text input field.
- Facultatif:** A section with the text 'Si vous désirez vous inscrire à des programmes récréatifs, cochez la case ci-dessous :'. Below it is a checked checkbox with the text 'Je m'intéresse à des programmes de loisirs'. A green callout bubble with the text 'COCHEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE AU SERVICE DES LOISIRS (FACULTATIF) ET POURSUIVEZ VOTRE INSCRIPTION' has an arrow pointing to the checkbox.
- Créer mon compte:** A button at the bottom with a pink callout bubble labeled 'OU CLIQUEZ ICI POUR CRÉER VOTRE COMPTE' pointing to it.

VIE MUNICIPALE EN BREF

POUR SUIVRE VOTRE INSCRIPTION AU SERVICE DES LOISIRS

Je suis intéressé(e) à m'inscrire à des programmes de loisirs

Numéro de téléphone :

Sexe

Je suis né(e) le

Je réside à la municipalité Oui Non

Rôle familial

No Civique

No Appartement

Rue

Code postal

Ville

Enregistrer

Numéro de téléphone
(inscrire un numéro valide)

Je réside à la municipalité
(inscrire obligatoirement
votre adresse
à Saint-Ferréol-les-Neiges)

Enregistrer

Avec votre consentement, la municipalité ainsi que ses organismes affiliés partageront les informations de votre compte afin que vous puissiez utiliser la plateforme d'inscription en ligne de la municipalité et ses organismes. Ce partage d'information vous permettra d'utiliser le même compte pour les différentes plateformes d'inscription en ligne et vous n'aurez plus à fournir plusieurs fois des renseignements sur votre situation et des copies de preuve de résidence.

Le consentement est valide pour la municipalité ainsi que ses organismes affiliés, et ce tant et aussi longtemps que votre compte existera sur ces plateformes en ligne.

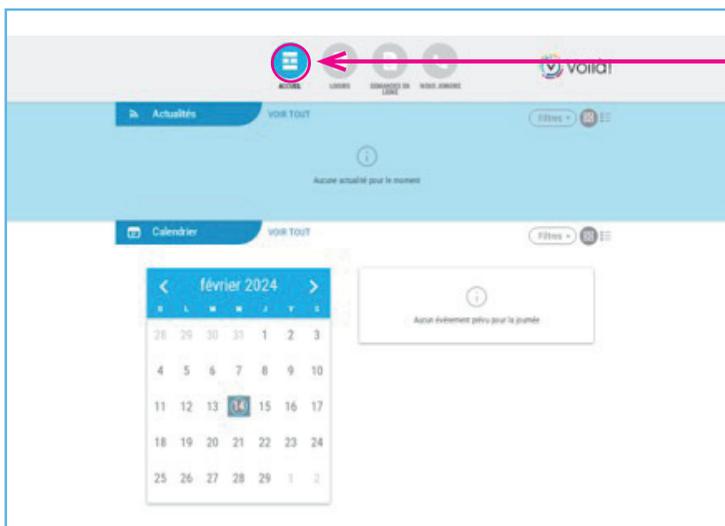
Vous n'êtes pas obligés de donner ce consentement et vous pouvez le retirer ou demander l'anonymisation de votre compte en communiquant avec la municipalité, et ce, en tout temps.

Je reconnais avoir lu et compris l'information présentée et avoir obtenu, le cas échéant, les consentements nécessaires à sa compréhension.

J'accepte Je refuse

Consentement:
Vous pouvez accepter ou refuser

VOILÀ, C'EST FAIT!

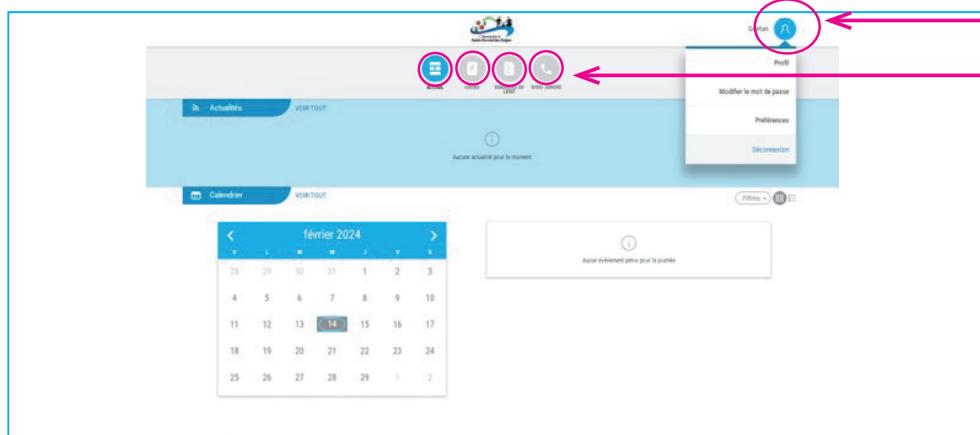


Accueil

VOTRE INSCRIPTION EST COMPLÉTÉE

Vous recevrez sous peu, dans votre boîte courriel, une confirmation de votre inscription au portail.

EN TOUT TEMPS VOUS POUVEZ COMPLÉTER ET MODIFIER VOTRE PROFIL

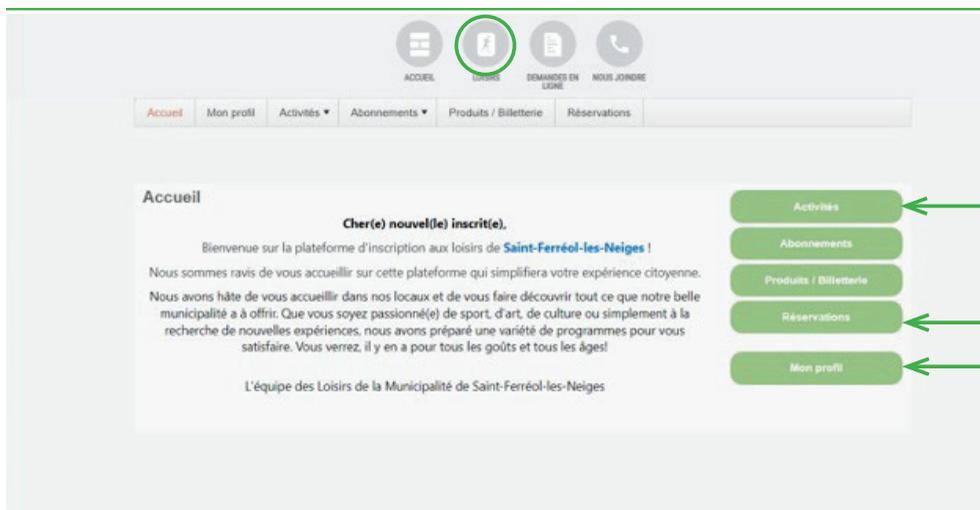


MON PROFIL

Vous pouvez vous inscrire au service des loisirs (si vous avez omis de le faire précédemment)

- ACCUEIL
- LOISIRS
- DEMANDES EN LIGNE
- NOUS REJOINDRE

ET ACCÉDER À TOUTES LES FONCTIONNALITÉS DU SERVICE DES LOISIRS



ACTIVITÉS

RÉSERVATIONS

- Cliquer ici pour réserver une salle

MON PROFIL



VIE MUNICIPALE EN BREF

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Nous sommes heureux d'annoncer aux résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges que l'Écocentre rouvrira ses portes pour la saison 2024 à partir du 3 mai prochain. Il sera ouvert les vendredis et samedis de 9 h à 16 h 45 et ce, jusqu'au 30 novembre.

Bonne nouvelle ! En 2024, l'écocentre acceptera la brique, les blocs de béton, les morceaux de béton et de béton armé. Toutefois, la dimension des pièces ne devra pas excéder 15 x 15 pouces, soit 38 x 38 cm.

Nous tenons à rappeler que ce service est exclusivement réservé aux résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges (propriétaires ou locataires) et qu'il est obligatoire de présenter une preuve de résidence au responsable du site (permis de conduire, compte de taxes municipales ou autres). Nous ne sommes pas en mesure d'accepter les déchets provenant d'activités commerciales.

L'Écocentre est un lieu dédié à la récupération et à l'élimination écologique d'objets, de matières ou de matériaux pour les résidents de la municipalité. Nous veillons à acheminer ces éléments vers des sites de recyclage appropriés, permettant ainsi à la municipalité et aux citoyens de réaliser des économies dans la gestion des matières résiduelles.

De la mi-mai, jusqu'à la fin novembre, une collecte des encombrants (monstres), s'effectuera chaque jeudi et ce, pour tous les secteurs. Il s'agira de contacter la Municipalité pour planifier la cueillette et acquitter les frais associés au plus tard la veille. Le tout peut se faire en personne ou par téléphone : 418 826-2253. Il faudra placer les encombrants en bordure de rue la veille de la collecte.



VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le programme de vidange des installations septiques instauré par la Municipalité se poursuit avec un nouveau fournisseur de services, soit **Sani-Orléans inc.**

Au courant du mois d'avril, la Municipalité transmettra à Sani-Orléans inc. la liste des adresses à vidanger en 2024. Nous vous invitons à consulter cette liste sur le site web, sous l'onglet « Urbanisme », à la section « Vidange fosses septiques ». **Si la fosse septique de votre propriété doit être vidangée cette année, mais que votre adresse n'y apparaît pas, communiquez avec le service d'urbanisme au 418-826-2253, poste 122 ou à urbanisme@sflneiges.com.**

Les vidanges seront effectuées entre le 1er mai et le 31 octobre, à moins de situations exceptionnelles. Sani-Orléans inc. communiquera avec les propriétaires au moins 48 heures avant d'effectuer la vidange. Si l'entrepreneur laisse un message et que la date de vidange proposée ne convient pas, il faudra rappeler Sani Orléans inc. pour planifier une autre date.

Nous vous rappelons que les vidanges sont effectuées selon la fréquence suivante :

- Tous les 2 ans pour les résidences permanentes ;
- Tous les 4 ans pour les résidences secondaires.

Le coût de la vidange est facturé sur votre compte de taxes. Le montant est réparti sur 2 ou 4 ans, selon la fréquence à laquelle la vidange est effectuée :

- 99 \$/année pour une résidence permanente ;
- 49 \$/année pour une résidence secondaire.

Pour les vidanges supplémentaires, le propriétaire doit communiquer avec l'entrepreneur Sani-Orléans inc. au 418-829-2545 et le montant lui sera facturé directement par ce dernier.

Les fosses de rétention ne font pas partie des fosses inscrites dans le calendrier de vidange transmis à l'entrepreneur. Les propriétaires doivent communiquer avec Sani-Orléans inc. une semaine avant la date souhaitée de la vidange. Le coût de la vidange leur sera facturé directement par l'entrepreneur.





QUAND DOIS-JE PAYER MES TAXES MUNICIPALES?

Le compte de taxes foncières a été posté à la mi-février.

Si votre compte de taxes est de 300\$ ou moins, le paiement complet sera dû le 25 mars 2024.

Si votre compte de taxes est de plus de 300\$, vous pouvez procéder au paiement de celui-ci en 3 versements égaux dus aux dates suivantes :

- **1^{er} versement** : 25 mars 2024
- **2^e versement** : 25 juin 2024
- **3^e versement** : 25 septembre 2024

Si vous payez par chèque, nous vous suggérons dès le premier paiement, de joindre des chèques postdatés pour les 2 autres versements afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard. SVP, évitez de brocher les documents. Notez que des rappels seront effectués en mai et octobre en cas de retard.

COMMENT PUIS-JE PAYER MES TAXES MUNICIPALES?

- **Par votre institution financière** (au comptoir, au guichet automatique ou par accès sécurisé à son site web)
Vous pouvez payer votre compte à votre institution financière. Pour chaque paiement, vous devez inscrire comme numéro de référence le numéro de matricule (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Bien vérifier votre numéro de matricule, celui-ci a changé dans les dernières années. **Il faut prévoir un délai de traitement suffisant pour que l'échéance soit respectée.**
- **Par votre créancier hypothécaire**
Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. La plupart du temps, vous devez lui transmettre une copie de votre compte de taxes.
- **Par la poste**
Prévoyez un délai de livraison postale suffisant pour que votre paiement soit reçu avant la date d'échéance.
Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
150, rue du Moulin
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0
- **En personne**
Vous pouvez vous présenter à l'hôtel de ville et payer en argent comptant, par chèque ou par carte de débit. **Nous n'offrons pas l'option de la carte de crédit.**

VIE MUNICIPALE EN BREF

DÉMYSTIFIER LE PROJET DE RECHERCHE EN EAU

Au cœur des récentes discussions dans notre communauté, se trouve le projet de recherche en eau, un sujet qui suscite l'intérêt et l'interrogation depuis plusieurs mois. Cette initiative vise à identifier l'emplacement optimal pour la construction d'un nouveau puits destiné à approvisionner notre aqueduc. Bien que le développement continu de notre municipalité à long terme soit une motivation importante, la raison principale de ce projet réside dans la nécessité d'assurer un approvisionnement d'eau supplémentaire en cas de bris majeur de l'une de nos installations.

Il est essentiel de clarifier que ce projet ne concerne pas une urgence immédiate, mais plutôt la mise en place d'une mesure préventive. Actuellement, notre réseau est alimenté par un puits principal, ainsi que des puits plus petits. Ce projet vise à créer une alternative sécuritaire en cas d'incident. Le coût initial du projet, environ trois millions de dollars, englobe non seulement la recherche du site idéal, mais également la planification, la construction du puits et son intégration au réseau, le tout réparti sur plusieurs années. Nous tenons à souligner que le coût total du projet sera réduit grâce à des subventions significatives disponibles pour de telles initiatives.

Cela dit, le projet est actuellement en suspens et n'est pas inclus dans le budget actuel. La Municipalité explore présentement des alternatives d'approvisionnement plus économiques pour renforcer la résilience du réseau en cas de défaillance. Des discussions sont en cours et une conclusion devrait bientôt être atteinte. Si la recherche en eau doit reprendre pour la construction d'un nouveau puits, cela sera planifié sur plusieurs années, reflétant le développement progressif et normal de toute municipalité cherchant à renforcer ses capacités afin de répondre aux besoins quotidiens et aux urgences sur son territoire.

Nous croyons en la transparence et en la communication ouverte pour dissiper toute confusion et assurer à nos citoyens notre engagement absolu envers leur bien-être, tant au quotidien qu'en cas d'urgence. Nous vous invitons à rester informés via les mises à jour à venir et à ne pas hésiter à nous contacter pour toute question. La sécurité et le développement durable de notre communauté demeurent notre priorité.



AVIS PUBLIC



RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DU TRAITEMENT DES ÉLUS

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance ordinaire et sera précédée de la présentation d'un projet de règlement dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le **8 avril 2024 à 19 h 30**.

Le règlement contient notamment les mentions suivantes :

1. LA RÉMUNÉRATION PROPOSÉE ;

- Maire : 51 000 \$
- Pro-maire : 19 400 \$
- Conseillers : 11 121 \$

2. LA RÉMUNÉRATION PAR JETONS DU PRO-MAIRE ET CONSEILLERS;

- La valeur attribuée à un jeton de présence est fixée à 250 \$ (lorsque l'activité prévue représente une journée entière, le nombre de jeton attribuée est fixée à deux)
- Un jeton de présence est remis dans les cas suivants :
 - Participation à une activité de représentation, d'une formation, d'un congrès et d'un séminaire
 - Participation à un comité du conseil municipal

3. L'ALLOCATION DES DÉPENSES;

- Maire : 17 546 \$
- Pro-maire : 9 700 \$
- Conseillers : 5 560 \$

4. L'INDEXATION POUR CHAQUE EXERCICE FINANCIER

- L'indexation consiste dans l'augmentation au 1^{er} janvier de chaque exercice, de la rémunération de base annuelle suivant l'indexation accordée aux employés syndiqués de la municipalité comme prévu à la Convention collective de travail entre la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et le Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré.

5. RÉTROACTIVITÉ

- La rémunération, l'allocation des dépenses et les jetons sont rétroactifs au 1^{er} janvier 2024.

Martin Leith
Greffier trésorier

VIE MUNICIPALE EN BREF

LA PASSION DU SPORT

Du 9 au 16 février dernier se tenait à Vuokatti, en Finlande, les Championnats du Monde des Maîtres en ski de fond. Ce rendez-vous annuel se tient chaque année dans différents pays et y accueille entre 800 et 1000 skieurs.

Un fervent compétiteur de St-Ferréol-les-Neiges et habitué des championnats, Gaétan Beaulieu, y a récolté une superbe médaille d'argent au relais 4 X 5 km en compagnie de ses fidèles amis skieurs. C'est la 3e médailles en championnat du monde qu'il accroche à son cou.



VIE MUNICIPALE EN BREF

Le jour précédent, Gaétan avait manqué le podium au 5 km classique par une demi seconde, se disputant le podium avec cinq autres skieurs

Malgré un froid intense le quatuor a réussi cet exploit. Durant cette semaine de compétitions internationales seulement 3 médailles Canadiennes ont été remportées, toutes Québécoises.

C'est en 1980, après avoir pratiqué de sports d'équipe tel hockey, ballon-balai, baseball, où il tirait toujours très bien son épingle du jeu que Gaétan a choisi de commencer la course à pied.

Puis s'est développée la passion pour le vélo de route, où il a remporté de nombreuses courses dont le Nord-Am Stoneham en 1991

De fil en aiguille il développa une grande passion pour le ski de fond où les réussites ne se sont pas fait attendre. Courses régionales, championnats Canadiens, championnats du monde

Il n'aurait jamais réussi tous ces exploits sans la détermination, la persévérance et l'amour du sport, sans compter le bien fait pour la santé. Il en a fait un mode de vie!



BUDGET 2024

BUDGET ANNUEL 2024: INVESTIR DANS NOTRE AVENIR

Nous souhaitons vous informer de manière transparente et détaillée sur le budget annuel de notre municipalité, récemment établi et approuvé par l'équipe administrative et le Conseil. Face aux défis financiers, nous avons pris des décisions nécessaires, dont une hausse du taux de taxation, afin de garantir un avenir solide et prospère pour notre communauté.

Notre équipe a travaillé ardemment pour élaborer un budget responsable et innovant, reflétant véritablement les ressources nécessaires pour la conservation de nos biens immobiliers, de nos outils et de notre flotte de véhicules. Nous sommes conscients que la hausse du taux de taxation peut être une préoccupation, mais c'était une mesure nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs de notre communauté.

Malgré la pression de l'inflation, nous restons engagés à explorer des alternatives et à maximiser chaque investissement pour garantir une gestion financière efficace. Diversifier nos sources de revenus est une priorité et nous travaillerons activement à développer de nouveaux services et projets dans les années à venir.

Le budget actuel prend également en compte les besoins à court et long terme de notre communauté. Nous avons planifié méticuleusement sur plusieurs années pour assurer le développement et l'entretien efficace de notre territoire, évitant ainsi des coûts imprévus à l'avenir.

En ce qui concerne les projets concrets, nous sommes ravis de partager quelques-unes de nos initiatives. Dans les trois prochaines années, plusieurs routes, dont la rue Notre-Dame, le rang Saint-Antoine, l'avenue Royale, la rue des Campanules et le rang Saint-Nicolas, feront l'objet de travaux de pavage. Nous prévoyons également la modernisation de certains bâtiments, notamment l'église et le presbytère, ainsi que des améliorations dans nos parcs, y compris un nouveau jeu d'eau. La construction d'un trottoir le long du village est également en projet.

En dépit de la hausse du taux de taxation, nous sommes convaincus que les avantages des projets en cours et à venir, combinés à la qualité des services offerts par notre équipe, justifient pleinement les choix faits par notre Conseil. Grâce à une planification rigoureuse, nous sommes confiants que nous élèverons la qualité de vie au sein de notre communauté.

Nous sommes reconnaissants de votre compréhension et de votre soutien continu.

REVENUS 2024

	Budget \$		Écart 2024-2023
	2024	2023	
Taxes	7 198 700	6 224 600	15,3%
Tarification, compensation	1 627 000	1 552 300	4,8%
Services rendus	269 900	208 100	29,7%
Imposition de droits	450 000	440 100	2,2%
Amendes et pénalités	31 000	39 000	-20,5%
Intérêts	84 000	82 700	1,6%
Autres revenus	17 000	239 200	-92,9%
Transferts	139 000	171 400	-18,9%
Affectations	220 500	301 200	-26,8%
TOTAL DES REVENUS	10 037 100\$	9 278 600\$	8,17%

DÉPENSES 2024

	Budget \$		Écart 2024-2023
	2024	2023	
Rémunération	2 556 700	2 004 100	27, 57%
Charges sociales	533 300	432 700	23,25 %
Biens et services	3 386 800	2 997 500	13,75%
Service de la dette:			
à l'ensemble	1 029 300	1 174 300	-12,35%
à l'autre tiers	357 700	344 100	3,95%
Contribution à organismes	1 907 700	1 844 000	3,45%
Païement compt. immobili.	141 200	374 100	-62,26%
Fonds de roulement	124 400	127 800	-2,66%
TOTAL DES DÉPENSES	10 037 100\$	9 278 600\$	8,17%

TAUX DE TAXES 2024

TAXE FONCIÈRE	Budget \$			Écart
	2024	2023	2022	
Résiduelle	0,6270	0,5650	0,6300	10,38%
Non résidentielle	1,1118	0,9975	1,0830	11,13%
Agricole	0,6270	0,5650	0,6300	10,38%
Industrielle	1,1118	0,9975	1,0830	11,13%
Terrains vague desservis	0,7700	0,6835	0,0865	13,34%
MOYENNE DES 10 DERNIÈRES ANNÉES	0,5980	0,5970	0,6002	

EXEMPLE TYPE DE TAXATION 2024

	2024		Égoût	
	Nouveau \$	Ancien \$	Nouveau \$	Ancien \$
ÉVALUATION MUNICIPALE	365 000	365 000	365 000	365 000
Taxe foncière résiduelle	2 289	2 062	2 289	2 062
Tarification (eau, ordures etc)	573	568	287	275
Total compte de taxes 2024	2 862	2630	2 576	2 337
AUGMENTATION DU COMPTE DE TAXES 2024	232\$		239\$	
	8,83%		10,24%	

La côte-de-Beaupré • ANALYSE COMPARATIVE DU TAUX DE TAXES 2024

	Saint-Ferréol-les-Neiges	Saint-Tites-des-Caps	Saint-Joachim	Château-Richer	L'Ange-Gardien	Ste-Anne-de-Beaupré	Beaupré	Boischatel	Moyenne de la Côte sauf Saint-Ferréol-les-Neiges
Évaluation municipale 365 000\$									
Taux	0.6270	0.4965	0.6722	0.8254	0.6180	0.7582	0.9700	0.9802	0.7601
Montant des taxes	2 289\$	1 812\$	2 453\$	3 013\$	2 256\$	2 767\$	3 541\$	3 578\$	2 774\$

ÉCHOS DE LA MRC

APPUI DE TOUS LES MAIRES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ AU PROJET ÉOLIEN

La MRC de La Côte-de-Beaupré annonce son appui à la réalisation du Projet éolien Des Neiges – Secteur Sud. Le projet est présenté par la Société de projet BVH1 s.e.n.c., formée d'un partenariat entre Boralex, Énergir et Hydro-Québec. De façon unanime, le Conseil de la MRC, ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux affirment leur volonté de voir se concrétiser ce projet qui bénéficiera à terme, à l'ensemble du territoire, tout en respectant les aspects environnementaux, sociaux et économiques.



DESTINATION CÔTE-DE-BEAUPRÉ : SAISON 2 !

C'est parti pour la saison 2 de Destination Côte-de-Beaupré !

C'est avec enthousiasme qu'est officiellement lancée la saison 2 de cette magnifique série web, mettant en vedette notre patrimoine bâti et ses précieux gardiens. Des propriétaires passionnés, des maisons remplies d'histoire et des images d'une grande beauté, voici ce qui résume parfaitement les 4 nouveaux épisodes de Destination Côte-de-Beaupré. Ils vous seront présentés au fil des prochaines semaines sur la page FB MRC Côte-de-Beaupré option Vidéos.



DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Madame Annie Lévesque, agente de développement social pour la démarche Agir et Vivre Ensemble Côte-de-Beaupré, s'est récemment jointe à l'équipe de la MRC. Mme Lévesque participera entre autres, à la planification, l'organisation et l'animation des chantiers Jeunesse et Mobilisation citoyenne. Pour en savoir plus, consulter le site web Agir et vivre ensemble Côte-de-Beaupré. Vous pouvez joindre Annie par courriel à : annielevesque@mrccotodebeaupre.gc.ca.



Agir et Vivre **ENSEMBLE**
Côte-de-Beaupré



Tout ce que vous devez savoir sur la collecte des résidus alimentaires

C'est au printemps 2024 que sera implantée la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire de la Côte-de-Beaupré. Comme notre voisine, la Ville de Québec, la MRC de La Côte-de-Beaupré a choisi d'utiliser des sacs mauves pour collecter ses résidus alimentaires. Une fois remplis de résidus alimentaires, les sacs mauves seront déposés dans le bac à ordures et seront collectés en même temps et dans le même camion que les ordures.

Arrivés à destination aux installations de la Ville de Québec, les sacs mauves seront séparés des sacs à ordures, par un tri optique, et les résidus alimentaires seront par la suite dirigés au centre de biométhanisation pour être valorisés en gaz naturel renouvelable.

Le matériel de collecte livré à votre porte dès avril 2024

En avril et mai 2024, tout le matériel nécessaire – comprenant un contenant de cuisine, des sacs mauves et un guide de collecte – sera distribué gratuitement à la porte de tous les foyers de la Côte-de-Beaupré. Dès que vous recevez votre matériel, vous pouvez débiter le tri de vos résidus alimentaires et intégrer cette nouvelle habitude à votre quotidien!

L'implantation de la collecte dans les commerces et institutions se fera quant à elle en 2025.

Le saviez-vous ?

Saviez-vous que la moitié de votre sac à ordures est composée de résidus alimentaires? Avec cette collecte, la MRC a comme objectif de détourner de l'élimination 2 000 tonnes de résidus alimentaires chaque année. Pour y arriver, la participation de tous est requise !



**Nature et culture
en harmonie !**

En collaboration avec la  VILLE DE QUÉBEC



**Pour plus d'informations
visitez le site**
sacmauve.mrccotedebeaupre.com

PRÉPAREZ-VOUS : MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES!



C'est le temps parfait pour commencer à planifier et préparer avec vos enfants, la prochaine édition du Marché des Petits Entrepreneurs, s'ils désirent en faire partie cette année. L'événement se tiendra le 1^{er} juin 2024 entre 10 h à 13 h 30 au cœur du village, à la Place de l'église. Pour participer, il est important de s'inscrire sur le site www.petitsentrepreneurs.ca. Pour toute question ou pour de l'aide concernant l'inscription, vous pouvez écrire à gabrielle.leclerc@sflneiges.com.

INSCRIPTION AU MARCHÉ PUBLIC 2024 - SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

La date limite pour vous inscrire au Marché public est le 3 juin 2024. Si vous souhaitez vous inscrire après cette date, contactez la responsable à gabrielle.leclerc@sflneiges.com. S'il n'y a pas de changement, l'édition 2024 du Marché public de Saint-Ferréol-les-Neiges aura lieu du 7 juillet au 13 octobre, tous les dimanches de 12 h 30 à 15 h 30.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le code QR ou le lien suivant : <https://forms.gle/FYRGey1np4PBxdYY7>.

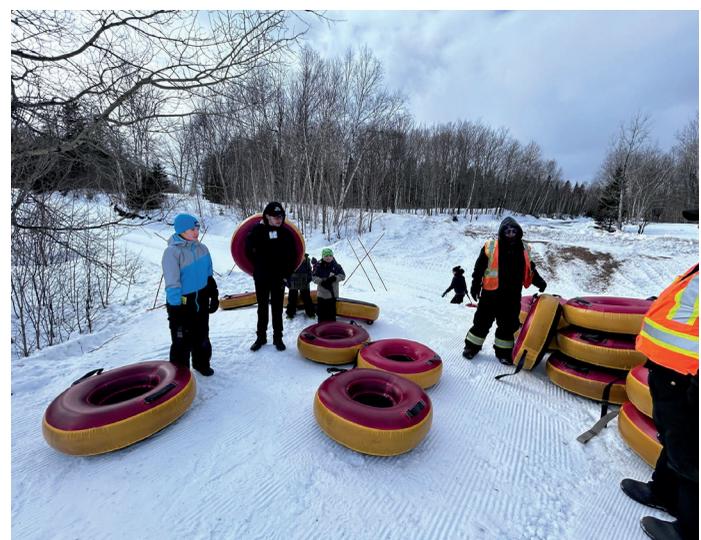


Marché public
DE SAINT-FERRÉOL LES-NEIGES
**INSCRIPTIONS EN LIGNE
JUSQU'AU 3 JUIN 2024**

FÊTE DE L'HIVER 2024

En février, nous avons célébré notre traditionnelle Fête de l'hiver. Un succès sur toute la ligne grâce à votre participation! Glissade, tire sur la neige, DJ sur la glace et jeux de lumières ne sont que quelques éléments de notre programmation 2024. Nous avons eu beaucoup de plaisir et la météo a été particulièrement de notre côté afin de nous permettre de festoyer agréablement.

Nous avons bien hâte à la prochaine édition!



équi
justice

DE LA CAPITALE-NATIONALE

LA MÉDIATION CITOYENNE

GRATUIT CONFIDENTIEL ACCESSIBLE

Un service d'accompagnement par lequel l'intervention d'un tiers peut permettre l'organisation d'un espace d'échange afin que chaque personne puisse s'exprimer, être entendue et trouver des outils pour composer avec une situation conflictuelle ou difficile.

- Voisinage
- Interpersonnelle
- Intrafamiliale (à l'exception du droit familiale)
- Contexte de proche aide
- Milieu de travail, scolaire, sportif
- Citoyen.ne.s et organismes publics ou privés
- Autres situations à explorer avec une personne de notre équipe



NOUS SOMMES LÀ POUR ÉCOUTER

Nos médiateurs et médiatrices vous accueilleront et vous écouteront, sans jugement. Vous pourrez explorer vos attentes face à la situation et les différentes options qui s'offrent à vous.

ACCOMPAGNER

Nos médiateurs et médiatrices favoriseront un climat de respect et de dialogue, sans parti pris. Leur mission est d'accompagner et d'outiller les personnes dans la gestion de leurs différends et de mettre en place les conditions favorables à une bonne communication.

SOUTENIR

Les médiateurs et médiatrices sont là pour vous épauler dans votre démarche et vous référer vers toute autre ressource appropriée, le cas échéant.

418 648-6662 #2609 | mediationcitoyennecdb@equijustice.ca

EQUIJUSTICE.CA

Le Service d'accueil des nouveaux arrivants



418 827-8211 poste 530



sana.cotebeaupre@cje-appui.qc.ca



Connaissez-vous le club **Altitude2625**?

Il s'agit d'un **club social** de skieurs alpins qui...

- Pratiquent leur sport préféré au Mont Sainte-Anne
- Organisent des activités sociales et sportives pour leurs membres
- Bénéficient de rabais et avantages auprès de commanditaires locaux

Adhésion : 40\$/personne/saison

Si vous adhérez au club après le 1^{er} mars 2024, votre abonnement demeurera valide pour la prochaine saison jusqu'en 2025.

POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ NOTRE SITE WEB

WWW.ALTITUDE2625.COM



LAB CRÉATIK « OSEZ CÔTE-DE-BEAUPRÉ » : DU 5 AU 7 AVRIL

De nouvelles dates sont désormais en place pour la réalisation de ce projet. Le Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale (Pôle CN), en collaboration avec Développement Côte-de-Beaupré, la MRC de La Côte-de-Beaupré et Microcrédit Charlevoix, ouvrent officiellement les inscriptions pour le Lab Créatik Osez Côte-de-Beaupré ! La programmation se déroulera du 5 au 7 avril 2024 au Centre communautaire de l'Ange-Gardien.

créatik LAB

Osez CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Pour passer de l'idée à l'action.

5 000\$ en bourse à gagner!

4 jours pour entreprendre et trouver des solutions aux enjeux territoriaux

LAB CRÉATIK
Du jeudi 25 au dimanche 28 janvier 2024

POUR PARTICIPER
Soumettez votre idée de projet avant le 14 janvier 2024

polecn.org/lab-creatik

Propulsé par **Pôlecn**

En collaboration avec **Développement Côte-de-Beaupré** **MRC-Côte-de-Beaupré**

Partenaires Financiers **Fondation Jace et André Chagnon** **Québec**

QMT 2024 : ÉDITION PROMETTEUSE, DISTANCE DE 32 KM AJOUTÉE

La 12^e édition de Québec Mega Trail aura lieu du 4 au 7 juillet prochain et accueillera un total de 3 300 coureurs prenant part à dix épreuves, entre un et 160 kilomètres. Toutes les épreuves, à l'exception du 100 MILES et du QMT-6, affichent déjà complet. **À cet effet, l'organisation a récemment annoncé l'ajout d'une nouvelle distance de 32 km. Les inscriptions de cette épreuve ouvriront le 14 mars prochain, à midi.**

Avec 1450 m de dénivelé, le parcours de 32 km permettra aux coureurs d'éviter l'indomptable Mestachibo, en plus d'offrir une grande variété de terrains : sentiers techniques, descentes abruptes, passages exposés au sommet de la montagne et chemins sinueux dans une forêt dense. Le QMT-32 se présentera en deux temps : la première portion sera difficile, surtout en montée et en descente lors des premiers kilomètres, et la seconde partie se voudra une belle balade au nord du Mont-Sainte-Anne.



Crédit photo : Sébastien Durocher

À propos de Québec Mega Trail

Le QMT est une course d'ultra-trail légendaire. Elle est reconnue comme l'une des plus belles, mais aussi des plus difficiles au Canada. Traversant les régions de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré jusqu'au Mont-Sainte-Anne, plus de 3000 coureurs et coureuses s'y donnent rendez-vous. Pépinière d'athlètes de haut calibre, l'organisation offre également des épreuves accessibles aux débutants. Fondée en 2012, Québec Mega Trail contribue activement au développement de la course en sentier, en étant une référence en matière de sécurité, de développement durable et d'innovation. Depuis 2023, Québec Mega Trail fait partie du World Trail Majors, un regroupement international comprenant des événements de course en sentier parmi les plus iconiques de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique du Nord.

Pour plus d'informations, contactez Myriam Lefebvre : media@ultratrailcanada.com / 514 814-6979



DÉVELOPPEMENT ET TOURISME DURABLE : SONDAGES ET CONSULTATIONS PUBLIQUES EN COURS

Avez-vous entendu parler du projet Destination durable Côte-de-Beaupré? Lancé l'automne dernier par un regroupement de promoteurs événementiels de la région, cette démarche vise à développer des solutions en matière de tourisme durable pour les années à venir en symbiose avec les idées et les priorités de la communauté. Celles-ci pourront ainsi guider les organisateurs d'événements de la région et entraîner des retombées positives sur la Côte-de-Beaupré.

Parmi les participants au projet : Rythme et Papilles (Kamai), Tour du Cap-Tourmente, Défi des couleurs, SnowNergie (Energik), Course régionale ski de fond du Circuit Demers et sélection des équipes pour les championnats du monde junior et U23 (Club Nordique Mont-Sainte-Anne), Rodéo MSA et Québec Mega Trail.

Citoyens et citoyennes de la région, nous voulons vous entendre! Après avoir mené des travaux sur le patrimoine local puis l'achat local, nous souhaitons maintenant aborder le thème de la mobilité durable.

COMMENT NOUS AIDER ?

Répondez à notre sondage en ligne, ouvert au public ici!



<https://tourismedurablecotedebeaupre.cocoriko.org/groups/sondage-mobilite-durable-317132caa9fc>

Joignez-vous à notre prochaine consultation



Inscription en ligne ici!

Thème: mobilité durable
Jeudi le 21 mars 2024 de 19 h à 21 h
Auberge Baker de Château Richer

<https://tourismedurablecotedebeaupre.cocoriko.org/groups/inscription-rencontre-consultation-21-mars-2024-a-19h-317132caa9fc>

Rejoignez notre groupe Facebook ici!



<https://www.facebook.com/groups/destinationdurablecdb>

COUPE DU MONDE DE SNOWBOARD CROSS 2024 ET SPEED NATION SBX TOUR EN MARS AU MONT-SAINTE-ANNE

Prêt à voir des athlètes de haut-niveau compétitionner dans l'impressionnant parcours de compétition de snowboard cross du Mont-Sainte-Anne et vivre le suspense de cette discipline de vitesse ?

Les 23 et 24 mars, c'est un rendez-vous à la Station pour assister à la Coupe du monde 2024. La Bataille Royale comprendra deux Coupes du monde individuelle. Les coureurs s'affronteront lors de qualifications chronométrées et de finales à élimination directe pour remporter des prix en espèces, ainsi que des points pour le classement mondial et la qualification olympique.

Après le week-end, les équipes terrain procéderont à une maintenance du parcours avant le début des compétitions nord-américaines du Speed Nation SBX Tour. L'élite canadienne et internationale en snowboard cross s'élanceront dans le parcours renouvelé les **28 et 29 mars** pour se tailler une place sur le podium.

Des événements à ne pas manquer !

Pour plus de détails : www.facebook.com/XcSkiMSA



PRÈS DE CHEZ VOUS

PLUS QUE QUELQUES DERNIÈRES SOIRÉES ILLUMINÉES SUR LES PENTES !

Qui dit mars, dit fin éminente du ski de soirée sur les pentes du **Mont-Sainte-Anne**.

Le samedi 16 mars 2024, la montagne sera illuminée, pour la dernière fois cette saison, pour vous permettre de profiter des 19 pentes disponibles en ski de soirée.

La saison hivernale n'est toutefois pas nécessairement terminée pour les abonnés "La Passe", alors qu'ils auront accès aux traditionnels 4@7 du printemps de la Station touristique Stoneham, offerts tous les jeudis, vendredis et samedis jusqu'au 10 avril. Ils pourront profiter de leurs privilèges abonnés pour des billets journaliers à prix réduit !





TROISIÈME ÉDITION DU SPLASH EN FOLIE – 20 AVRIL 2024

Pour la troisième année, le **Mont-Sainte-Anne** soulignera sa fin de saison de façon spectaculaire avec le retour de son maintenant traditionnel Splash en Folie !

Venez vous amuser avec nous et relevez le défi sur de notre étang d'eau claire ! N'oubliez pas votre casque... et votre costume des plus colorés!

Le grand gagnant du Splash sera encore une fois couronné grâce à sa traversée réussie, mais également grâce à l'originalité de sa traverse et au style de son costume. Concurrent ou spectateur, c'est un rendez-vous au bas des pentes le 20 avril !

PRÈS DE CHEZ VOUS

LES FOLIES DU PRINTEMPS AU MONT-SAINTE-ANNE

Le printemps et ses douces Folies sont de retour au **Mont-Sainte-Anne** ! Le lancement officiel du ski de printemps sera donné avec le début des festivités entourant les traditionnelles Folies du printemps.

Tous les week-ends du 30 mars au 21 avril

C'est un rendez-vous alors que la station célèbre l'arrivée du printemps à l'occasion de son festival annuel qui vient clore la saison en toute beauté. L'une des dernières montagnes à fermer ses pentes dans la grande région de Québec, le Mont-Sainte-Anne est également dans les dernières stations de l'Est américain à offrir du ski aux amateurs, et ce, année après année.

Musique, soleil et après-ski

Les Folies du printemps promettent le ski le plus festif de la saison. En plus des conditions de glisse printanières exceptionnelles, une programmation toute spéciale attend les skieurs et planchistes à l'occasion de ces quatre fins de semaine de festivités.

Pour les becs sucrés, l'incontournable cabane à sucre, située à la base de la montagne, vous attend avec ses produits délicieux et décadent ! Les terrasses extérieures seront de fidèles lieux de ressourcement pour ceux qui veulent faire le plein de vitamine soleil, autant au Chalet du Sommet qu'au Versant Nord et à la base de la montagne.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier l'animation familiale, les barbecues extérieurs ainsi que les spectacles en plein air gratuits. Tous les samedis et dimanches des Folies du printemps, soyez certains que la base de la montagne vibrera au rythme de la musique et vous donnera le goût de danser même après une longue journée printanière sur les pentes !

En effet, les samedis, des musiciens se produiront sur la scène extérieure à la base de la montagne de 11h30 à 13h, puis de 15h à 17h.

Les dimanches, les artistes invités mettront de l'ambiance de 15h à 17h, pour terminer votre week-end ensoleillé en toute beauté !

On vous attend avec impatience pour profiter avec vous de ces week-ends légendaires !



PRÈS DE CHEZ VOUS



**L'ÉTÉ
S'EN VIENT**

SURVEILLEZ LES PRÉVENTES
D'ACTIVITÉS ESTIVALES!


Mont·Sainte·Anne
mont-sainte-anne.com



PRÈS DE CHEZ VOUS

OUVERTURE DU CPE LA PELUCHE À SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Nous sommes fiers d'annoncer que le **CPE La Peluche** ouvrira partiellement son installation Boréale en mars. Nous serons enfin actifs au sein de notre belle municipalité.

Au cours des journées à venir, vous aurez la chance de croiser nos petits utilisateurs en promenade dans le village. Qui sait, ce sera peut-être autour d'une histoire à la bibliothèque ou en compagnie des mamies du Saint-Fé Café !

Eh oui, la première vague téléphonique est déjà terminée... Au fil de notre recrutement de personnel, il y aura d'autres appels annoncés. Suivez notre page FB CPE La Peluche ainsi que l'infolettre de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Merci pour tous les beaux partenariats déjà offerts à nos jeunes par des familles du coin et les organismes communautaires.

SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Postes permanents

ÉDUCATEUR·TRICE À
L'ENFANCE

Découvre la zénitude du train
de vie de la Côte-de-Beaupré ;

- Reconnecte avec ton plaisir d'être avec les enfants ;
- Une « slow life » où les sports extérieurs sont mis de l'avant ;
- Une communauté tissée serrée.



Administrateur(trice) recherché (e) pour le conseil d'administration de la Maison des jeunes La zone



La Maison des jeunes est un organisme communautaire, présent dans le milieu POUR les jeunes et PAR les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps depuis 30 ans.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de personnes qui ont à cœur l'organisme. Nous sommes actuellement à la recherche de membres supplémentaires.

QUI peut faire partie d'un CA: Toute personne de 18 ans et plus résidente ou œuvrant sur le territoire.

RÔLES : En tant qu'organisme financé par des fonds publiques, notre devoir est d'assurer une saine gestion de ces fonds. Le rôle des membres du CA est de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les ressources humaines, les finances et la gestion, les orientations de la MDJ (projets et activités en lien avec les jeunes , projets de développement pour les milieux de vie (MDJ), etc.)

RESPONSABILITÉS: Être administrateur (trice) implique de se rendre disponible une vingtaine d'heures par année afin d'assister aux réunions (environ 8 par année). Chaque membre du CA doit avoir comme objectif premier le rayonnement de l'organisme et d'agir en toute impartialité dans la prise de décisions.

PROFIL ET COMPÉTENCES: Nous recherchons des personnes qui détiennent certaines compétences en administration ou en gestion d'organisme communautaire et qui désirent s'impliquer bénévolement.

Vous aimeriez en apprendre d'avantage avant de poser votre candidature? Voici quelques liens :

<https://mdjlazone.wixsite.com/mdjlazone>

<https://rmjq.org/a-propos-des-maisons-des-jeunes>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/osbl-role-conseil-administration/#admin>

N'hésitez pas à nous contacter par courriel à direction@mdjlazone.ca ou par téléphone: 418-826-3107 ou 418-823-2239 poste 202.



DES NOUVELLES DE VOS FERMÈRES

Les petites mains habiles!

Est-ce que vous faites partie des gens qui sont fiers d'acheter local?

Si l'on se réfère à l'engouement autour des 60 tables d'artisans du dernier Marché de Noël, je dirais que la réponse est oui!

Rencontrer des producteurs locaux, des artisans, socialiser dans notre communauté, quel plaisir!

Acheter local peut sembler plus coûteux parfois, mais l'utilisation de matériaux ou ingrédients de bonne qualité dans la production accompagne le travail des artisans. Que ce soit par éthique ou par fierté, la qualité devient un argument de plus pour justifier le prix. Payer un peu plus cher pour la distinction, le bon goût et la durabilité, cela est toujours intéressant.

Si on prend en considération tous les coûts et surtout le temps nécessaire à la confection d'un produit artisanal, un tissage par exemple – la création du patron, la conception, le choix de couleurs, le montage du métier, le tissage, la finition, et j'en passe - on ne peut qu'être ravi de notre achat.

Il en va de même pour l'alimentation, on ne mange pas local parce que c'est à la mode, mais parce qu'on s'intéresse aux conditions de fabrication de nos aliments.

Et quelle chance de se procurer les produits directement, sans intermédiaire!

Les citoyens participent en grand nombre pour venir à la rencontre des producteurs et des artisans d'ici. Ça fait partie de nos valeurs! Contrairement aux magasins à grande surface, on peut parler au fabricant en personne. Acheter des produits d'ici, à des gens d'ici. Wow!

En achetant local et en étant solidaires envers les producteurs et artisans de chez nous, on a un impact sur la qualité, le dynamisme et la vitalité de notre milieu de vie.

Le Cercle de Fermières de St-Ferréol-les-Neiges est fier de faire partie de cette belle énergie dans notre Municipalité!

Vous voulez rejoindre le Cercle de Fermières St-Ferréol-les-Neiges? Veuillez contacter Solange Habel : 418-405-0600 ou par courriel : cfqstferreollesneiges@gmail.com. Visitez notre page facebook : Cercle de Fermières de Saint-Ferréol.

Et n'oubliez pas les Ateliers libres de Lili, les lundis soir à 19h au sous-sol du 33 rue de l'Église. Lili vous attend pour des conseils, pour vous aider ou simplement pour une jasette autour de vos projets de tricot ou autres arts textiles.

Bon printemps!



Le cœur en cendres

Le calendrier en a décidé ainsi. Cette année, la Saint-Valentin, tout de rouge décorée, sera marbrée de cendres. Dommage pour les personnes qui tiennent aux décors traditionnels impeccables et à la romance accompagnée d'extras chèrement payés. Mais pour ceux et celles qui ont subi les revers des coups de foudre et dont les rêves ont été terrassés, avoir le cœur en cendres n'est pas loin de leur réalité.



Le temps liturgique du Carême, débutant avec le Mercredi des cendres, ne réduit pas la vie chrétienne à un apitoiement sur des échecs. L'Église nous invite plutôt à renaître de nos cendres et à garder notre regard sur un avenir à saveur de bonheur éternel.

Comment faire pour aller à contre-courant de nos déceptions? Demeurer en mode *Accueil* auprès de Celui qui est la source de l'Amour. Le fil conducteur proposé tout au long du Carême se résume à une interpellation extraite du dernier livre de la Bible : « Viens, Seigneur » (Ap 22, 20). En premier lieu, il ne s'agit pas de courir vers l'inaccessible Amour mais de demeurer attentif à notre Dieu qui se présente discrètement sur le parcours de notre vie. Par la suite, demandons-lui sincèrement et humblement : « Ouvre-nous le chemin ».

Il est possible que nous hésitions à faire cette demande et d'entreprendre la marche. Quand le cœur est blessé ou fatigué, la route à entreprendre fait peur. Sera-elle longue et sinueuse? Et si je m'égare? Attention! Sur le chemin que le Seigneur ouvre, nous serons surpris de le voir marcher à nos côtés. Et comme pour les disciples d'Emmaüs, ce sera un échange de cœur à cœur jusqu'à en être retourné et guéri.

Puissiez-vous dire pendant ces quarante jours comme l'apôtre Pierre après la Pentecôte : « Tu m'as montré les chemins de la vie, tu me rempliras de joie par ta présence. » (Ac 2, 28)

Je vous souhaite un heureux Carême.

Luc Paquet, prêtre
Modérateur de l'Unité missionnaire Orléans – Côte-de-Beaupré

BIBLIOTHÈQUE

NOTRE HORAIRE RÉGULIER :

Mardi, de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi, de 13 h 30 à 16 h 30

et de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi, de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30

AVIS : La Bibliothèque sera fermée pour le congé de Pâques samedi et dimanche les 30 et 31 mars 2224 pour rouvrir mardi le 2 avril.

RAPPEL : Vous pouvez vous procurer gratuitement votre carte d'abonné à la bibliothèque même. La carte vous donne accès à la bibliothèque et vous permet de faire certaines opérations par Internet. À vous d'en profiter!

Vous pouvez déposer les volumes et CD dont vous avez terminé la lecture dans la chute à livres située tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris au moment de la chute dans la boîte. Le renouvellement des prêts peut se faire par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au 418 826-3540. À noter, cependant, que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

INFORMATION IMPORTANTE :

Il n'y a pas de **frais pour le retard des biens**. Cependant, nous vous demandons de respecter les dates de retour qui vous sont indiquées, ceci afin de nous aider à gérer les collections. Il faut penser que d'autres abonnés peuvent être en attente d'un bien que vous avez en main et qu'ils apprécieront alors savoir quand le bien qu'ils souhaitent emprunter sera disponible. De plus, certains des biens que vous avez en main ont été obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques. La bibliothèque prêteuse veut elle aussi planifier les mouvements de sa collection en fonction des dates de retour annoncées. Merci de porter attention à cette note.

ÉCHANGE DE BIENS

Nous venons de procéder à un échange de biens. C'est-à-dire que quelque 1000 livres du Réseau déposés dans d'autres bibliothèques nous sont maintenant prêtés en échange de livres du Réseau que nous avons sur nos rayons. Prenez le temps de faire un tour dans les rayons, vous pourriez faire des découvertes intéressantes.

DON DE CD DE NOTRE COLLECTION

Nous offrons à tous les CD de notre collection. Nous les avons placés sur une petite table tout près des bandes dessinées pour adultes. Hâtez-vous si vous souhaitez vous en procurer quelques-uns. Ils partent vite! Parlant de bandes dessinées, profitez-en pour jeter un coup d'œil à la collection.

L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIO

Venez participer à l'heure du conte de la biblio! Les bénévoles vous attendent pour une petite aventure imaginaire. Après la lecture du conte, une collation spécialement concoctée (les parents accompagnateurs ne seront pas oubliés) est offerte, suivi d'une petite activité.

C'est gratuit

Inscrivez-vous sur Qidigo

Âge recommandé : 3 à 8 ans

Groupe limité à 15 enfants

La bibliothèque vous offre des heures du conte passionnantes (samedi 10 h) :

Le 23 mars : Pour Pâques et l'arrivée du printemps, on explore le thème de la Nature

Le 6 avril : On explore le sens de l'humour avec le thème Blagues et magie

Le 4 mai : On exprime nos émotions pour la Fête des mères (et la famille)

On a hâte de vous accueillir.

Inscrivez-vous sur Qidigo (pour 3 ans et plus). C'est gratuit. Groupes limités à 15 enfants

SUGGESTIONS DE LECTURE

CONNELY, MICHAEL :

L'étoile du désert

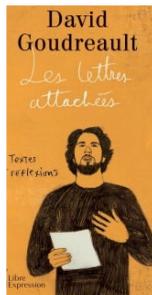
« Fraîchement nommée à la tête de l'unité des affaires non résolues, l'inspectrice Renée Ballard fait appel à Harry Bosch pour constituer son équipe.

Enthousiaste à l'idée d'accéder à de nombreuses ressources, il accepte en espérant pouvoir enfin résoudre une affaire d'assassinat de toute une famille dans le désert de Mojave neuf ans auparavant. »

**GOUDREAU, DAVID :**

Les lettres attachées

« Véritable phénomène télévisuel, les lettres de David Goudreau à Bonsoir bonsoir ! ont été vues des millions de fois. Durant trois saisons, l'écrivain a mêlé humour et poésie dans de solides performances scéniques. Ce recueil rassemble ses quinze textes, accompagnés de ses commentaires et de portraits esquissés par Irina Pusztai. Une incursion privilégiée dans l'univers de David Goudreau, un passage de la scène à l'intime. »

**SCOTT, ANN :**

Les insolents

« Alex, Margot et Jacques sont inséparables. Pourtant, Alex, compositrice de musique de films, a décidé de quitter Paris. À quarante-cinq ans, installée au milieu de nulle part, elle va devoir se réinventer. Qu'importe, elle réalise enfin son rêve de vivre ailleurs et seule.

(...) Ann Scott livre un roman très intime. Son écriture précise et ses personnages d'une étonnante acuité nous entraînent dans une subtile réflexion sur nos rêves déçus, la solitude et l'absurdité de notre société contemporaine. »



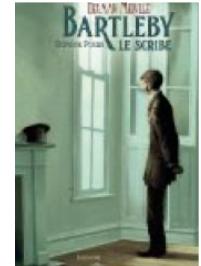
CATÉGORIE JEUNESSE

MELVILLE, HERMAN :

Bartleby, le scribe

« Wall Street, dans les années 1850. Un juriste mène avec ses deux copistes Dindon et La Pince, et son garçon de courses Gingembre, une vie de bureau morne et régulière. Il engage un jour un étrange jeune homme aux allures de spectre qui, très vite, refuse de travailler – sans pour autant quitter les lieux « J'aimerais mieux ne pas » répond invariablement le scribe « Bartleby »

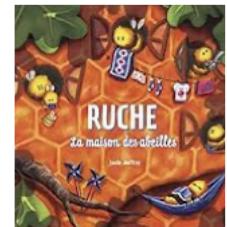
quand on lui confie un travail. Cette phrase devenue culte, est un cri de résistance puissant. L'obstination de Bartleby à refuser toutes les tâches qu'on lui demande, nous fascine et nous émeut, jusqu'à nous guider vers une forme d'audace et de liberté jamais explorée. « Rien n'exaspère autant une personne sérieuse que la résistance passive. »

**JOUFFROY, LUCILE :**

Ruche, la maison des abeilles

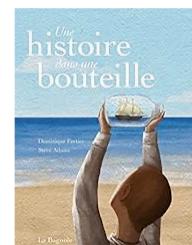
« Du pollen au miel, des alvéoles à la ruche, suis-nous pour connaître tous les secrets des abeilles ! Une fois n'est pas coutume, c'est dans une ruche sauvage que nous t'invitons. Bienvenue dans le monde des abeilles ! Sais-tu que le miel se fabrique à partir du nectar des fleurs ? Et que la reine mange uniquement de la gelée royale ?

Découvre l'organisation de la ruche, les différents métiers des abeilles et leur précieuse contribution dans la pollinisation... Un drôle de livre qui t'ouvre grand la porte de la ruche ! »

**FORTIER, DOMINIQUE :**

Une histoire dans une bouteille

« Quand il était plus jeune, le grand-père de Maxime était constructeur de goélettes. Désormais, c'est en compagnie de son petitfils qu'il fabrique de minuscules bateaux avec ce qu'ils trouvent sur la plage : morceaux de bois d'épaves, coques et plumes d'oiseaux. Ensemble, ils les glissent dans des bouteilles et les confient à la mer, pour que l'âme des anciens navires continue à naviguer. Un album profondément touchant et d'une beauté captivante ! »





N'oubliez pas
que l'Espace Troc'don est
ouvert chaque
dimanche
de 13 h à 16 h.



Les dates des trois versements
pour 2024 sont les suivantes:

- **25 mars 2024**
- **25 juin 2024**
- **25 septembre 2024**

Si le montant total à payer
est 300\$ ou moins, il doit être
payé en un seul versement.

**LA PROCHAINE ÉDITION
SE FERA EN JUIN 2024**

Vous avez des commentaires
ou des suggestions?